

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007075300146	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Riom

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	28
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	29
B1.7 - Etat des engagements reçus	30
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	34
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 785 713,00	3 199 330,83
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 586 382,17
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 785 713,00	3 199 330,83

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 649 183,00	3 519 088,33
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 130 094,67
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 649 183,00	3 519 088,33

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 434 896,00	6 718 419,16
----------------------------	----------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	748 607,00	0,00	929 110,00	929 110,00	929 110,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	575 000,00	0,00	508 120,00	508 120,00	508 120,00
014	Atténuations de produits	246 400,00	0,00	208 350,00	208 350,00	208 350,00
65	Autres charges de gestion courante	340 182,00	0,00	359 625,00	359 625,00	359 625,00
Total des dépenses de gestion des services		1 910 189,00	0,00	2 005 205,00	2 005 205,00	2 005 205,00
66	Charges financières	118 043,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	144 623,92	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 212 855,92	0,00	2 302 205,00	2 302 205,00	2 302 205,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 163 394,08	0,00	2 743 508,00	2 743 508,00	2 743 508,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	822 750,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 986 144,08	0,00	3 483 508,00	3 483 508,00	3 483 508,00
TOTAL		5 199 000,00	0,00	5 785 713,00	5 785 713,00	5 785 713,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 785 713,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 948 400,00	0,00	2 960 330,00	2 960 330,00	2 960 330,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 978,64	0,00	23 000,83	23 000,83	23 000,83
Total des recettes de gestion des services		2 988 378,64	0,00	2 983 330,83	2 983 330,83	2 983 330,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 988 378,64	0,00	2 983 330,83	2 983 330,83	2 983 330,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	396 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		396 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
TOTAL		3 384 378,64	0,00	3 199 330,83	3 199 330,83	3 199 330,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 586 382,17
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 199 330,83
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 267 508,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	837 500,00	0,00	359 500,00	359 500,00	359 500,00
21	Immobilisations corporelles	123 750,00	0,00	93 250,00	93 250,00	93 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 866 000,00	0,00	2 965 433,00	2 965 433,00	2 965 433,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 827 250,00	0,00	3 418 183,00	3 418 183,00	3 418 183,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	320 019,00	0,00	585 000,00	585 000,00	585 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	86 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	240 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
	Total des dépenses financières	646 019,00	0,00	1 005 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 473 269,00	0,00	4 423 183,00	4 423 183,00	4 423 183,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	396 000,00		216 000,00	216 000,00	216 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	406 000,00		226 000,00	226 000,00	226 000,00
	TOTAL	4 879 269,00	0,00	4 649 183,00	4 649 183,00	4 649 183,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 649 183,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	334 000,00	0,00	25 580,33	25 580,33	25 580,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	334 000,00	0,00	25 580,33	25 580,33	25 580,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 334 000,00	0,00	25 580,33	25 580,33	25 580,33
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 163 394,08		2 743 508,00	2 743 508,00	2 743 508,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	822 750,00		740 000,00	740 000,00	740 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 996 144,08		3 493 508,00	3 493 508,00	3 493 508,00
	TOTAL	4 330 144,08	0,00	3 519 088,33	3 519 088,33	3 519 088,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 130 094,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 519 088,33
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 267 508,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	929 110,00		929 110,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	508 120,00		508 120,00
014	Atténuations de produits	208 350,00		208 350,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	359 625,00		359 625,00
66	Charges financières	127 000,00	0,00	127 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	740 000,00	740 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 743 508,00	2 743 508,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 302 205,00	3 483 508,00	5 785 713,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 785 713,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	131 000,00	131 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	585 000,00	0,00	585 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	359 500,00	0,00	359 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	93 250,00	0,00	93 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 965 433,00	95 000,00	3 060 433,00
26	Participations et créances rattachées	260 000,00	0,00	260 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	160 000,00		160 000,00
Dépenses d'investissement – Total		4 423 183,00	226 000,00	4 649 183,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 649 183,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 960 330,00		2 960 330,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		85 000,00	85 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	23 000,83		23 000,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	131 000,00	131 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 983 330,83	216 000,00	3 199 330,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 586 382,17
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 199 330,83
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	25 580,33	0,00	25 580,33
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		740 000,00	740 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 743 508,00	2 743 508,00
Recettes d'investissement – Total		25 580,33	3 493 508,00	3 519 088,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 130 094,67
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 519 088,33
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	748 607,00	929 110,00	929 110,00
605	Achats d'eau	58 000,00	59 000,00	59 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	90 000,00	37 500,00	37 500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6071	Compteurs	5 000,00	4 000,00	4 000,00
611	Sous-traitance générale	141 000,00	416 000,00	416 000,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	6 900,00	6 900,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	75 500,00	94 000,00	94 000,00
618	Divers	12 850,00	7 000,00	7 000,00
6226	Honoraires	22 680,00	46 500,00	46 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	34 500,00	34 500,00
6231	Annonces et insertions	700,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 100,00	100,00	100,00
6238	Divers	900,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6255	Frais de déménagement	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	800,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	2 700,00	2 700,00
6287	Remboursements de frais	101 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	8 500,00	8 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	45 110,00	45 110,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	107 877,00	110 000,00	110 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	575 000,00	508 120,00	508 120,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	575 000,00	498 120,00	498 120,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	0,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits (7)	246 400,00	208 350,00	208 350,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	156 400,00	129 950,00	129 950,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	90 000,00	78 400,00	78 400,00
65	Autres charges de gestion courante	340 182,00	359 625,00	359 625,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	182,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	515,00	515,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	325 000,00	344 110,00	344 110,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 910 189,00	2 005 205,00	2 005 205,00
66	Charges financières (b) (8)	118 043,00	127 000,00	127 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 212,00	79 419,00	79 419,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	831,00	-2 419,00	-2 419,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	0,00	50 000,00	50 000,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	30 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	144 623,92	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 212 855,92	2 302 205,00	2 302 205,00
023	Virement à la section d'investissement	2 163 394,08	2 743 508,00	2 743 508,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	822 750,00	740 000,00	740 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	822 750,00	740 000,00	740 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 986 144,08	3 483 508,00	3 483 508,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 986 144,08	3 483 508,00	3 483 508,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 199 000,00	5 785 713,00	5 785 713,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
				+
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 785 713,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	26 745,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 164,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 419,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 948 400,00	2 960 330,00	2 960 330,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 672 000,00	2 726 980,00	2 726 980,00
70118	Autres ventes d'eau	10 000,00	10 000,00	10 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	156 400,00	129 950,00	129 950,00
704	Travaux	20 000,00	15 000,00	15 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	90 000,00	78 400,00	78 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	17 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	17 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 978,64	23 000,83	23 000,83
7588	Autres	22 978,64	23 000,83	23 000,83
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 988 378,64	2 983 330,83	2 983 330,83
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 988 378,64	2 983 330,83	2 983 330,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	396 000,00	216 000,00	216 000,00
722	Immobilisations corporelles	131 000,00	85 000,00	85 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	265 000,00	131 000,00	131 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		396 000,00	216 000,00	216 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 384 378,64	3 199 330,83	3 199 330,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 586 382,17
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 199 330,83
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	837 500,00	359 500,00	359 500,00
2031	Frais d'études	825 000,00	320 000,00	320 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 500,00	37 500,00	37 500,00
2053	Droit de superficie	0,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	123 750,00	93 250,00	93 250,00
21561	Service de distribution d'eau	120 000,00	0,00	0,00
217561	Service distribut° d'eau (mise à dispo)	0,00	90 000,00	90 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 550,00	3 150,00	3 150,00
2184	Mobilier	1 200,00	100,00	100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 866 000,00	2 965 433,00	2 965 433,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 866 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	2 965 433,00	2 965 433,00
Total des dépenses d'équipement		3 827 250,00	3 418 183,00	3 418 183,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	320 019,00	585 000,00	585 000,00
1641	Emprunts en euros	308 072,00	573 000,00	573 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	11 947,00	12 000,00	12 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	86 000,00	260 000,00	260 000,00
261	Titres de participation	86 000,00	260 000,00	260 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	240 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des dépenses financières		646 019,00	1 005 000,00	1 005 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 473 269,00	4 423 183,00	4 423 183,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	396 000,00	216 000,00	216 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	265 000,00	131 000,00	131 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	25 000,00	9 500,00	9 500,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	26 200,00	26 200,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	47 000,00	47 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	12 300,00	12 300,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	600,00	600,00
13918	Autres subventions d'équipement	240 000,00	35 000,00	35 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	400,00	400,00
	Charges transférées	131 000,00	85 000,00	85 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	131 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	85 000,00	85 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		406 000,00	226 000,00	226 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 879 269,00	4 649 183,00	4 649 183,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 649 183,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	334 000,00	25 580,33	25 580,33
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	221 000,00	6 740,00	6 740,00
1313	Subv. équipt Départements	113 000,00	18 840,33	18 840,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		334 000,00	25 580,33	25 580,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 334 000,00	25 580,33	25 580,33
021	Virement de la section d'exploitation	2 163 394,08	2 743 508,00	2 743 508,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	822 750,00	740 000,00	740 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	800,00	1 000,00	1 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	12 000,00	12 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	44 000,00	44 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	820 982,00	106 000,00	106 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	224,00	2 500,00	2 500,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	33 500,00	33 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	526 000,00	526 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	12 700,00	12 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	671,00	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	73,00	300,00	300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 986 144,08	3 483 508,00	3 483 508,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 996 144,08	3 493 508,00	3 493 508,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 330 144,08	3 519 088,33	3 519 088,33

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 130 094,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 519 088,33
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 996 010,46									
1641 Emprunts en euros (total)					4 996 010,46									
00000526997	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	20/06/2011	31/12/2019	20/06/2020	115 039,97	F		4,450	8,665		A	X Echéance constante		A-1
00000703866	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	06/12/2012	31/12/2019	15/04/2020	12 799,99	F		3,950	4,797		A	C		A-1
00001217825	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	02/11/2015	31/12/2019	15/12/2020	9 600,00	F		2,550	2,566		A	C		A-1
00001414659	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	17/10/2016	31/12/2019	04/02/2020	40 000,04	F		0,950	0,980		T	C		A-1
00001428394	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	06/12/2016	31/12/2019	01/03/2020	5 853,31	F		1,100	1,451		T	X Echéance constante		A-1
00002505187	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	08/04/2019	31/12/2019	02/01/2020	145 506,91	F		1,450	1,513		T	X Echéance constante		A-1
00002876353	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	03/12/2019	31/12/2019	15/04/2020	29 760,00	F		0,990	0,996		A	C		A-1
00003243568	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	14/09/2020	30/10/2020	01/12/2021	1 000 000,00	F		0,650	0,603		T	C		A-1
00003688398	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	01/01/2020	01/01/2020	10/09/2021	28 211,67	F		2,800	2,791		T	X Echéance constante		A-1
00003769728	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	22/11/2021	09/12/2021	02/03/2022	390 240,00	F		1,182	1,192		T	X Echéance constante		A-1
000042987	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	24/11/2006	31/12/2019	05/01/2020	8 899,66	F		4,250	5,115		A	X Echéance constante		A-1
0000526421	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	08/11/2011	31/12/2019	01/01/2020	8 323,20	F		4,700	5,491		A	C		A-1
009996685166	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	08/12/2003	31/12/2019	12/12/2020	8 397,96	F		1,368	1,353		A	X Echéance constante		A-1
009996685171	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	08/12/2003	31/12/2019	12/12/2020	4 702,31	F		1,368	1,097		A	X Echéance constante		A-1
03017200801	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	19/12/2005	31/12/2019	15/04/2020	12 779,88	F		3,990	7,055		A	X Echéance constante		A-1
06115068638001	CREDIT MUTUEL ARKEA	30/06/2012	31/12/2019	30/06/2020	409 129,15	F		4,410	4,608		S	X Echéance constante		A-1

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
07037342	BANQUE POPULAIRE	29/06/2010	31/12/2019	01/01/2020	4 046,09	F		3,800	4,733		A	X Echéance constante		A-1
07062775	BANQUE POPULAIRE	05/12/2010	31/12/2019	01/09/2020	113 562,57	F		1,130	1,306		A	C		A-1
1355824	BANQUE DES TERRITOIRES	25/06/2014	31/12/2019	01/08/2020	145 833,35	F		2,250	2,163		A	C		A-1
1355828	BANQUE DES TERRITOIRES	22/12/2008	31/12/2019	01/01/2020	72 837,63	F		4,430	6,873		A	X Echéance constante		A-1
4374925	CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN	12/12/2014	31/12/2019	25/12/2020	8 000,00	F		2,230	2,207		A	C		A-1
4810171	CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN	15/12/2016	31/12/2019	25/12/2020	110 500,00	F		1,280	1,283		A	C		A-1
487081E	CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN	14/12/2021	31/12/2021	25/03/2022	208 000,00	F		0,900	0,906		T	C		A-1
4927451	CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN	16/07/2018	31/12/2019	25/01/2020	17 000,03	F		1,470	1,525		T	C		A-1
5334575	BANQUE DES TERRITOIRES	01/01/2020	01/01/2020	01/01/2021	1 400 000,00	F		1,500	1,492		A	C		A-1
611555112903	CREDIT MUTUEL ARKEA	14/12/2014	31/12/2019	30/10/2020	87 035,01	F		2,320	3,103		A	X Echéance constante		A-1
AD00880044	CREDIT MUTUEL ARKEA	03/09/2013	31/12/2019	30/09/2020	132 489,11	F		4,120	5,077		A	X Echéance constante		A-1
AE018000927	CREDIT MUTUEL ARKEA	30/12/2016	31/12/2019	30/03/2020	56 601,21	F		0,720	1,664		T	X Echéance constante		A-1
AE03590551	CREDIT MUTUEL ARKEA	13/12/2019	31/12/2019	29/02/2020	60 000,00	F		0,470	0,688		T	X Echéance constante		A-1
DD03.913393	ARKEA	17/12/2014	31/12/2019	29/02/2020	35 000,00	F		1,730	1,803		T	C		A-1
MON507980 EUR/0506019/001	SFIL	02/12/2015	31/12/2019	01/01/2020	243 750,00	F		1,990	2,076		T	C		A-1
MON525864EUR EURO/0552575/001	SFIL	21/12/2018	31/12/2019	01/01/2020	14 400,00	F		1,980	2,179		A	C		A-1
MON531498EUR/0532882/001/1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	15/01/2001	31/12/2019	01/02/2020	57 711,41	F		6,120	8,340		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					185 600,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					185 600,00									
150115501	AGENCE DE L EAU LOIRE-BRETAGNE	29/06/2016	31/12/2019	31/07/2020	185 600,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 181 610,46									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 372 584,88					272 741,10	73 095,59	0,00	26 727,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 372 584,88					272 741,10	73 095,59	0,00	26 727,37
00000526997		0,00	A-1	69 991,08	3,42	F		8,665	16 372,14	3 114,60	0,00	1 265,93
00000703866		0,00	A-1	7 999,99	4,25	F		4,797	1 600,00	316,00	0,00	179,77
00001217825		0,00	A-1	7 800,00	12,92	F		2,566	600,00	198,90	0,00	8,16
00001414659		0,00	A-1	30 000,08	8,83	F		0,980	3 333,32	273,12	0,00	40,11
00001428394		0,00	A-1	4 461,47	8,92	F		1,451	474,24	47,12	0,00	3,65
00002505187		0,00	A-1	117 854,69	11,25	F		1,513	9 487,46	1 657,46	0,00	388,47
00002876353		0,00	A-1	26 188,80	21,25	F		0,996	1 190,40	259,27	0,00	175,99
00003243568		0,00	A-1	937 500,00	18,67	F		0,603	50 000,00	5 971,87	0,00	491,30
00003688398		0,00	A-1	23 472,36	11,92	F		2,791	1 670,01	639,79	0,00	35,61
00003769728		0,00	A-1	369 388,08	15,92	F		1,192	21 099,73	4 272,87	0,00	331,63
000042987		0,00	A-1	7 072,61	8,00	F		5,115	661,50	300,59	0,00	269,44
0000526421		0,00	A-1	6 854,40	13,00	F		5,491	489,60	322,16	0,00	299,15
009996685166		0,00	A-1	6 714,32	10,92	F		1,353	529,92	185,72	0,00	9,03
009996685171		0,00	A-1	3 759,59	10,92	F		1,097	296,72	103,99	0,00	5,05
03017200801		0,00	A-1	9 820,57	7,25	F		7,055	1 066,18	391,84	0,00	248,39
06115068638001		0,00	A-1	373 618,41	18,92	F		4,608	12 907,78	16 335,82	0,00	44,19
07037342		0,00	A-1	2 986,41	7,00	F		4,733	380,41	113,48	0,00	99,03
07062775		0,00	A-1	28 390,65	0,67	F		1,306	28 390,65	320,81	0,00	0,00
1355824		0,00	A-1	128 333,36	21,58	F		2,163	5 833,33	3 850,00	0,00	1 531,25
1355828		0,00	A-1	31 041,29	1,00	F		6,873	15 184,32	1 375,13	0,00	702,46
4374925		0,00	A-1	5 600,00	6,92	F		2,207	800,00	123,20	0,00	1,76
4810171		0,00	A-1	91 000,00	13,92	F		1,283	6 500,00	1 164,80	0,00	18,03
487081E		0,00	A-1	195 000,00	14,92	F		0,906	13 000,00	1 711,13	0,00	27,30
4927451		0,00	A-1	13 000,07	9,50	F		1,525	1 333,32	183,76	0,00	31,45
5334575		0,00	A-1	1 353 333,34	57,00	F		1,492	23 333,33	16 916,67	0,00	16 625,00

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
611555112903		0,00	A-1	71 937,42	11,75	F		3,103	5 267,82	1 668,95	0,00	262,08
AD00880044		0,00	A-1	110 038,14	10,67	F		5,077	8 108,61	4 533,57	0,00	1 061,54
AE018000927		0,00	A-1	32 691,96	3,92	F		1,664	8 085,09	213,59	0,00	0,49
AE03590551		0,00	A-1	48 335,79	11,83	F		0,688	3 924,75	220,25	0,00	18,92
DD03.913393		0,00	A-1	14 000,00	1,83	F		1,803	7 000,00	196,78	0,00	10,98
MON507980 EUR/0506019/001		0,00	A-1	198 750,00	13,00	F		2,076	15 000,00	3 843,19	0,00	914,16
MON525864EUR EURO/0552575/001		0,00	A-1	12 672,00	21,00	F		2,179	576,00	250,91	0,00	239,50
MON531498EUR/0532882/001/1		0,00	A-1	32 978,00	3,08	F		8,340	8 244,47	2 018,25	0,00	1 387,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		155 306,66					11 946,67	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		155 306,66					11 946,67	0,00	0,00	0,00
150115501		0,00	A-1	155 306,66	12,50	F		0,000	11 946,67	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 527 891,54					284 687,77	73 095,59	0,00	26 727,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 527 891,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	10-11-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	10/11/2020
L	Immeuble de rapport	25	10/11/2020
L	Installations de traitement de l'eau	15	10/11/2020
L	Installations générales agencements divers	10	10/11/2020
L	Logiciels	3	10/11/2020
L	Matériel classique	5	10/11/2020
L	Matériel informatique	3	10/11/2020
L	Matériel roulant léger	5	10/11/2020
L	Matériel roulant lourd	8	10/11/2020
L	Mobilier	10	10/11/2020
L	Organes de régulation (électroniques, capteurs...)	8	10/11/2020
L	Ouvrages de genie civil captage traitement et transport eau	40	10/11/2020
L	Plantations d'arbres	10	10/11/2020
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations ventilation	15	10/11/2020
L	Réseaux d'eau	60	10/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		876 000,00	I 876 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		585 000,00	585 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	573 000,00	573 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	12 000,00	12 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		291 000,00	291 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	131 000,00	131 000,00
020	Dépenses imprévues	160 000,00	160 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	876 000,00	0,00	0,00	876 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 483 508,00	3 483 508,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 483 508,00	3 483 508,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	1 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	12 000,00	12 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	44 000,00	44 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	106 000,00	106 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 500,00	2 500,00
28173	Constructions (mise à disposition)	33 500,00	33 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	526 000,00	526 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	12 700,00	12 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	300,00	300,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 743 508,00	2 743 508,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 483 508,00	0,00	1 130 094,67	0,00	4 613 602,67

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 876 000,00
Ressources propres disponibles	IV 4 613 602,67
Solde	V = IV – II (6) 3 737 602,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Personnel régie budget assainissement	A	0	250 370,00
Services supports Budget principal RLV	B	0	72 000,00
Conventions de gestion des communes	C	0	175 750,00
TOTAL GENERAL	B A C	0	498 120,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
01/01/2020 - DSP RIOM	SEMERAP	SA SEMERAP		0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 46

Nombre de suffrages exprimés : 56

VOTES :

Pour : 48

Contre : 0

Abstentions : 8

Date de convocation : 25/01/2023

Présenté par (1) Le le Président,

A Riom le 31/01/2023

(1) Le le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Riom, le 31/01/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABELARD Nathalie	
AGBESSI Eric	
AYRAL Jean-Paul	
BEAURE Nicolas	
BELDA José	
BERTHELEMY Hélène	
BIGAY Bertrand	
BOISSET Jean-Pierre	
BONNICHON Frédéric	
BOUCHET Boris	
BRAULT Charles	
CACERES Marie	
CARTAILLER Philippe	
CHANSARD Gérard	
CHASSAGNE Eugène	
CHASSAING Pierre	
CHAUVIN Lionel	
DE ABREU Jérôme	
DE MARCHI Véronique	
DEAT Alain	
DERSIGNY Eric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESMARETS Pierre	
DUBOIS Gérard	
DUCHE Dominique	
DUPONT Laurence	
GAILLARD Philippe	
GAUTHIER Patrice	
GRENET Michèle	
GRENET Roland	
GRENIER Arlette	
HEBRARD Jean-Pierre	
HOARAU Catherine	
IMBERT Didier	
JEAN Daniel	
LAFARGE Anne-Catherine	
MAGNET Fabrice	
MAGNOUX André	
MARTINHO Corinne	
MELIS Christian	
MESSEANT Jean-François	
MICHEL Didier	
NIORT Nathalie	
PECOUL Pierre	
PERRETON Régine	
PIRES-BEAUNE Christine	
PONCE Stéphane	
RAYMOND Vincent	
RAYNAUD Jean-Louis	
REGNOUX Marc	
ROUGEYRON Denis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROUSSEL Sandrine	
THEVENOT Laurent	
VAUGIEN Evelyne	
VERMOREL Pierrick	
VEYLAND Anne	
VILLAFRANCA Grégory	

Certifié exécutoire par (1) Le le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Riom, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.